



Politiques environnementales Politiques de la nature

*Quels cadres d'analyse, quels courants
théoriques, quels dispositifs?*

MAYA LEROY – 2020 (AGROPARISTECH)

Plan du cours

2

1. Politiques environnementales vs Politiques de la nature: Problème de terminologie ?
2. La mise à l'ordre du jour international: Développement durable ?
3. Les différents « courants » :
 - 3.1- La soutenabilité faible
 - 3.2- La soutenabilité forte et les courants non économiques
4. Conclusion : Des cadres théoriques aux « dispositifs de gestion »

1- Politiques d'environnement vs Politiques de la nature: *problèmes de terminologie ?*

3

Les interventions humaines qui tendent à maîtriser les problèmes d'environnement sont regroupées dans toutes sortes de catégories :

- Conservation de la nature
- Lutte contre les pollutions
- Paievements pour services environnementaux
- Restauration des écosystèmes
- Développement durable
- Ecodéveloppement
- Gestion intégrée de l'environnement
- Gestion patrimoniale
- Management des ressources naturelles,....

Enjeux, objectifs à atteindre, moyens pour y arriver sont souvent confusément mêlés

4

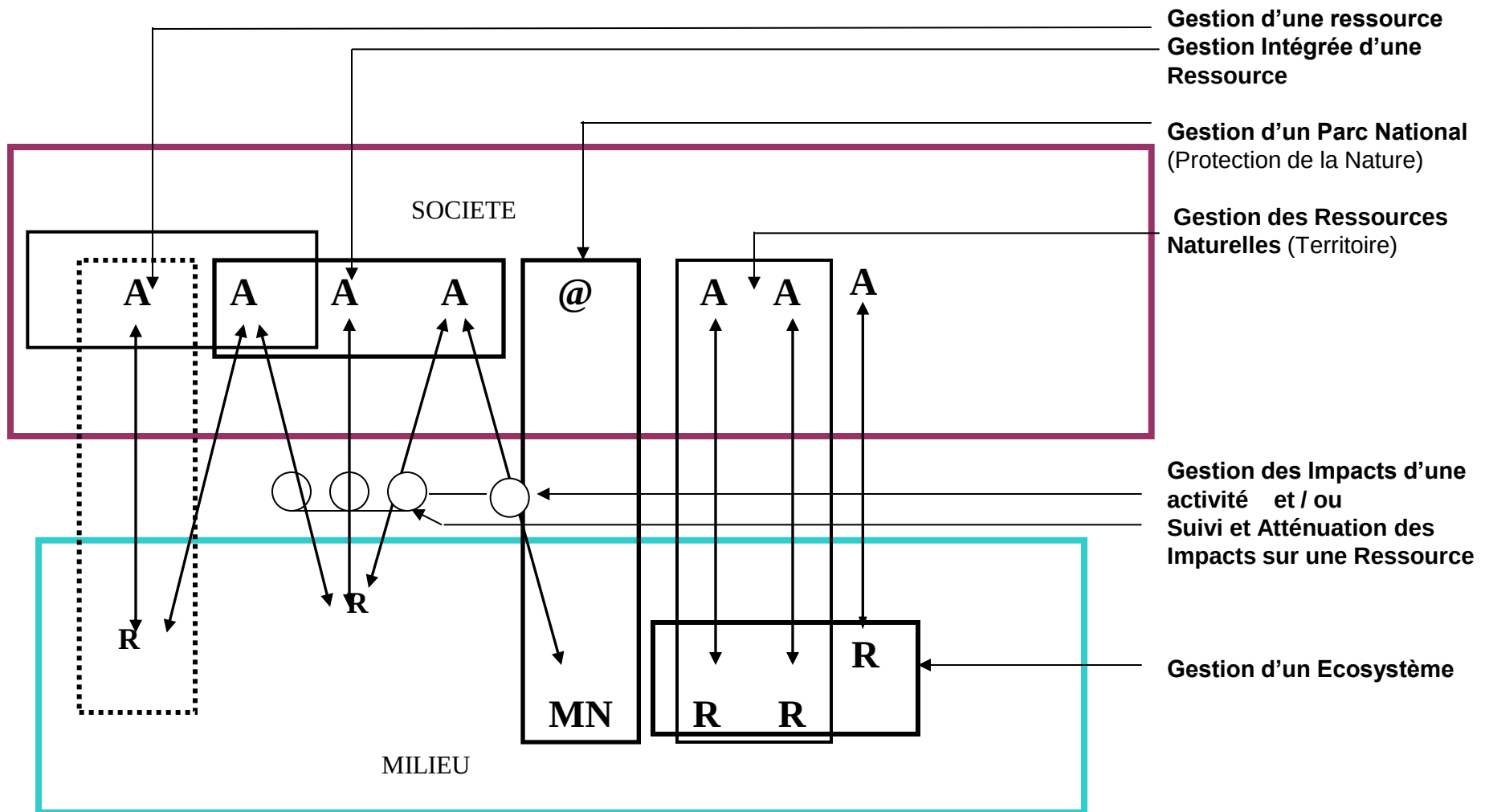
- ▣ Pollutions,
- ▣ Ressources naturelles,
- ▣ Écosystèmes,
- ▣ Espèces protégées,
- ▣ Aires protégées,
- ▣ Biodiversité,
- ▣ Paysages,
- ▣ Changement climatique...

- ▣ Conservation,
- ▣ Restauration,
- ▣ Gestion,
- ▣ Lutte,
- ▣ Précaution,
- ▣ Ecodéveloppement,
- ▣ Développement durable,
- ▣ Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE),...

Face à une telle profusion

5

- **Comprendre les doctrines de gestion de l'environnement**
- **Clarifier les enjeux environnementaux fixés**
- **Clarifier les sphères de la décision (souvent implicites)**
- **Analyser les ancrages théoriques**
- **Comprendre les instruments qu'ils promeuvent**
- **Contextualiser les dispositifs gestionnaires**



Des façons différentes de poser le problème de Gestion de l'environnement

2- Mise à l'ordre du jour international

7

Pourquoi et comment ces enjeux prennent-ils une part de plus en plus importante dans l'action médiatique et politique des Etats et dans les relations Nord/ Sud?

- **Peut-on résumer la mise à l'ordre du jour international à l'avènement du « Développement durable » ?**
- **Quelle place y tiennent les conférences internationales des Nations Unies ?**
- **Qu'ont-elles produit ?**

Inquiétudes sur les seuils de capacité de régulation de la biosphère

8

- La mise à l'ordre du jour émane d'abord d'une série d'alertes des scientifiques à des questions environnementales
 - ⇒ les écosystèmes et les processus vitaux qu'ils permettent sont en danger, essentiellement à cause des **pressions anthropiques**
 - ⇒ l'ampleur des phénomènes dépasse la seule action des Etats : **Problèmes globaux**

Des alertes qui firent date

9

- Disparitions de la grande faune, et d'espèces emblématiques (1909, 1933,.....)
- Marées noires (1978 :Amoco Cadiz, 1979; Erika 1999...).
- Pluies acides (1981)
- Couche d'ozone (1974 : CFC aux USA, puis 1985 : trou de la stratosphère antarctique)
- Tchernobyl (1986)
- Biodiversité (1980 UICN, 1990 destruction des terres arables,...)
- Effet de serre (1995)
- Changement climatique (1992, 1997,....)

Il y a eu un « avant Rio »

10

- ▣ ***De nombreux accords multilatéraux d'environnement International Environmental Agreements (IEAs)*** en particulier dans les PED : plus de **140 accords** comptabilisés par la FAO au moment de Rio (sans inclure les accords bilatéraux et les directives européennes). Essentiellement autour **des espèces ou des milieux en voie d'extinction**.
- ▣ ***Stockholm*** (1972) : Première conférence des N.U qui traite de l'Environnement comme une question internationale. Sont déjà présents : Le droit au développement des plus pauvres, la reconnaissance des besoins spécifiques des PED.

Convergences entre « Stockholm » et « Rio » ?

11

Sur de nombreux aspects ces deux conférences des N.U. soulèvent des enjeux similaires:

- Environnement: le problème de tous
- Lien entre environnement et développement: pour le droit au développement des plus pauvres et spécificités des PED
- Souveraineté des Etats dans l'exploitation des RN
- Diffusion de l'information vis à vis du public
- ⇒ Les principes du Développement Durable sont déjà exprimés dans la Déclaration de Stockholm (§ 6 du préambule et principes 5 & 8).
- ⇒ Le terme est utilisé dans la Stratégie mondiale de l'UICN (1980) et est lancé par le rapport Brundtland (1987).

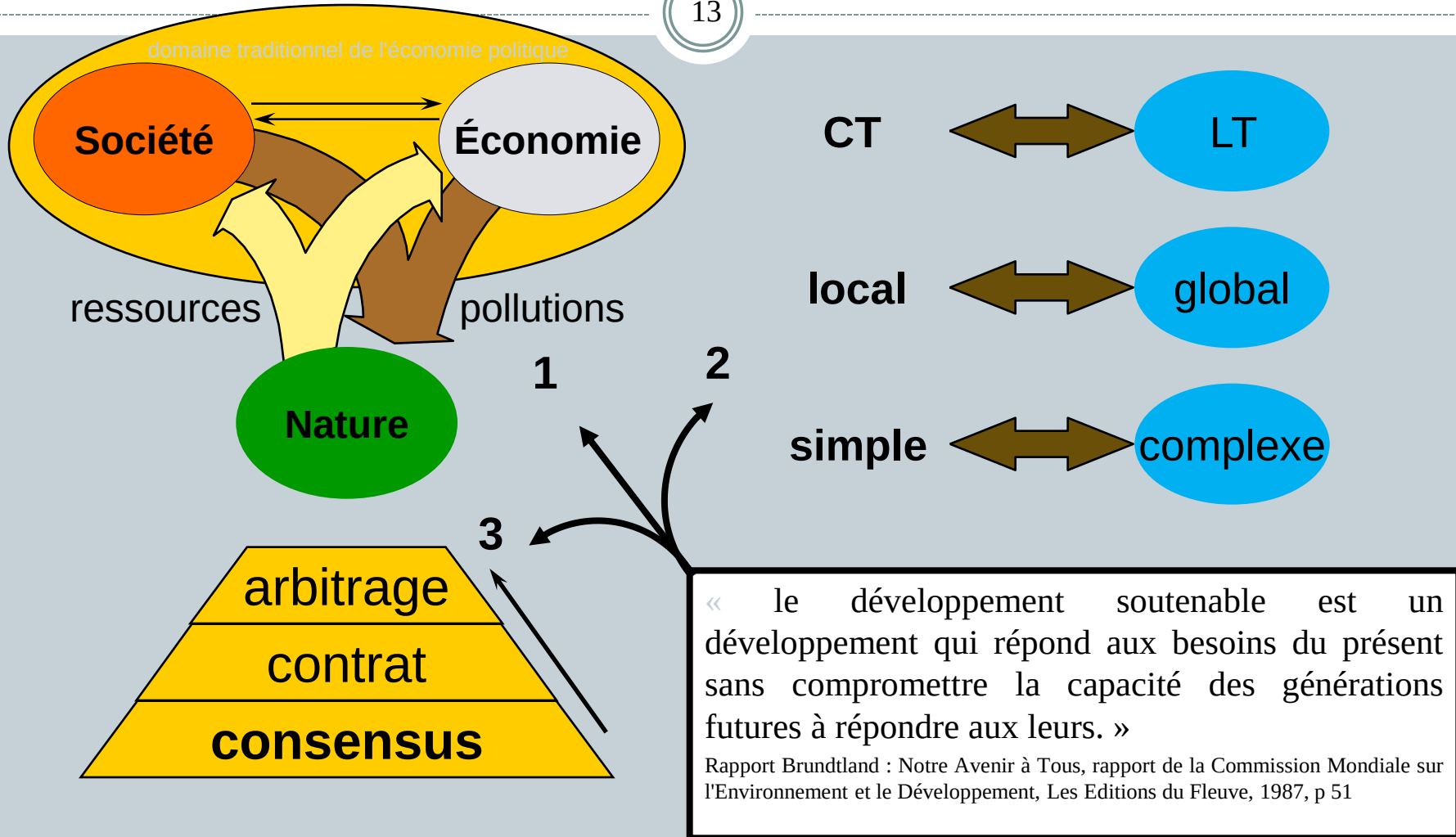
Problème identifié: Logique de *croissance* sans prise en compte de la reproduction des systèmes naturels

12

- L'économie puise dans la nature les matériaux qu'elle utilise et rejette les déchets qu'elle engendre.
 - Tant que les conséquences de l'activité humaine, en particulier économique, ne remettaient pas en cause la reproduction de la biosphère
- ⇒ l'économie et la nature étaient considérées comme des univers distincts, avec chacun leurs conditions de reproduction.

Réponse Rio : Développement Durable

13



C. Brodhag, <http://www.agora21.org>

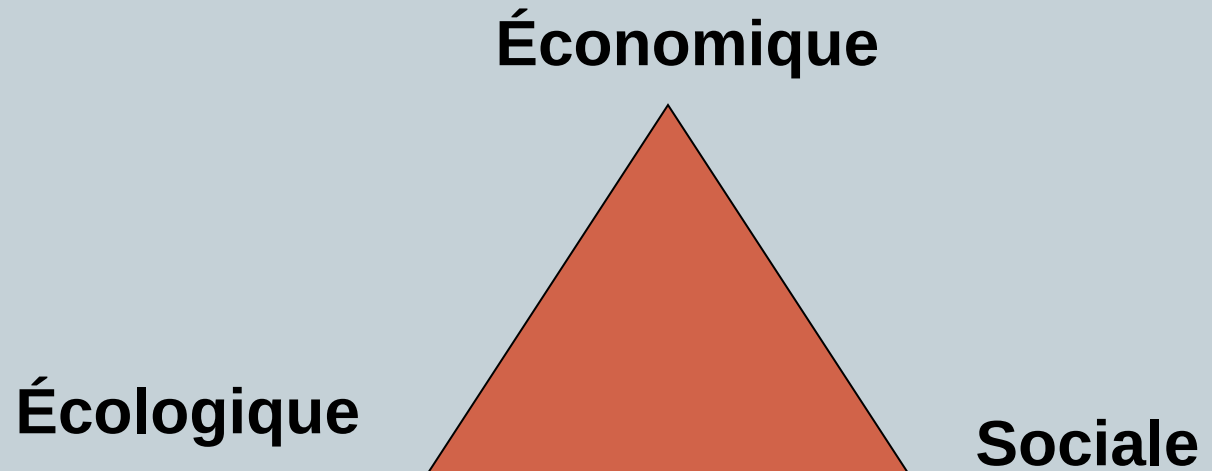
L'avènement du Développement Durable: Rio 1992

14

Maintien de l'Intégrité écologique

Amélioration de l'efficacité économique

Amélioration de l'équité sociale



Différences entre Stockholm et Rio :

Les instruments de mise en œuvre

15

Stockholm 1972

- Conservation du patrimoine naturel de l'humanité à intégrer dans la planification pour le développement
- Planifier et réglementer l'utilisation des ressources naturelles
- Plan d'action Vigie
- État: acteur prioritaire pour mise en œuvre

Rio 1992

- Intégration de l'environnement dans les politiques sectorielles, ne pas opposer Evt/ Devlpt
- Internaliser les externalités par des outils économiques (pollueur/ payeur, etc.)
- Plan d'action Agenda 21
- Participation de nombreux acteurs pour mise en œuvre

Les approches de gestion de l'environnement ont changé

16

Stockholm 1972 Ecodéveloppement

pollutions concentrées
sources peu nombreuses
effets locaux
effets directs
effets immédiats
Espaces protégés

approches réglementaires
administrations spécialisées

Rio 1992 Développement durable

pollutions à faible intensité
sources multiples
effets lointains
effets indirects
effets à terme
Multifonctionnalité

approches intégrées
parties concernées

Les principaux résultats des sommets de Stockholm et de Rio

17

Stockholm 1972

- Création du PNUE
- Création de Ministères de l'environnement au Nord comme au Sud
- Renforcement des législations nationales et des accords internationaux
- Création et soutien aux Parcs nationaux et aux aires protégées

Rio 1992

- Créations des 3 Conventions : Changement climatique, Biodiversité, Désertification (Forêts Déclaration)
- Création 1994 du fonds FEM/GEF pour les enjeux d'environnement globaux: Ozone, Effet de serre, Biodiversité, Grands fleuves internationaux.
- Renforcement des outils économiques, des EIE, des principes Pollueur /payeur et du principe de Précaution

Le GEF (*Global Environment Facility*) ou FEM

18

Le FEM est un mécanisme multilatéral qui accorde des dons pour des projets ayant un impact favorable sur les **quatre problèmes d'environnement globaux** :

- **Biodiversité**
- **Effet de serre (lutte contre réchauffement climatique)**
- **Eaux internationales**
- **Couche d'ozone**

Aujourd'hui également:

- **Pollutions des eaux**
- **Dégradation des sols**
- **Polluants organiques persistants**

Quelques données chiffrées au regard de l'Agenda 21 (en milliards de \$) : 1994 [2014]

19

▣ Agenda 21 : Besoin par an :	625	
dont APD :	125	
▣ Engagement BM	20	
▣ APD	65	[135]
▣ APD France	6	[10]
▣ Remboursement dette PED	200	[180]
▣ Remboursement dette France		[349]
(2 451 Mds \$: 97,4% PIB 2014 contre 49,3% 1994)		
▣ Remboursement dette US		[6500]
(14 327 Mds \$: 73,5% PIB 2014)		
▣ GEF	0,5	[1]

3- Des « courants » qui n'envisagent pas les mêmes solutions pour cette prise en compte

20

- Approches économiques néo-classiques: Des approches les plus libérales aux approches régulées
- Approches socio-économiques et néo-institutionnelles
- Approches non économiques

3.1 - Approches économiques néoclassiques et libérales

Soutenabilité faible

21

- Il faut transmettre aux générations futures une capacité à produire du bien être économique au moins égale à celle des générations présentes = **croissance durable**
- Se mesure par le niveau d'utilité, le revenu, la consommation individuelle
- Le stock de capital (la richesse) à disposition de la société doit être maintenu.

3.1 - Approches économiques néoclassiques et libérales

Soutenabilité faible

22

▣ **Biens marchands** : Biens rares, appropriables.

- L'attribution de droits de propriété donne lieu à des échanges marchands

▣ **Biens non-marchands** : Gratuits, libres, abondants.

- disponibles pour tous.

**Certains biens changeraient aujourd'hui de catégorie
en particulier certaines Ressources Naturelles**

3.1 - Approches économiques néoclassiques et libérales

Soutenabilité faible

23

▣ Ressources naturelles renouvelables :

- Stocks à gérer en fonction du rythme naturel de reproduction => Elles peuvent parfois avoir des valeurs de rente ou de monopole.
- Certaines ressources renouvelables étaient non marchandes et ne dépendent pas de stock : Énergie solaire, Air, Eau => en cours de mutation.

▣ Ressources naturelles non renouvelables :

- Stocks limités, elles ont pour les économistes une valeur de rareté jusqu'à leur épuisement
=> Elles produisent une rente (énergies fossiles, minerais,...)
- Il faut gérer leur délais d'épuisement pour trouver de nouvelles ressources.

3.1 - Approches économiques néoclassiques et libérales

Soutenabilité faible

24

- **EXTERNALITES**

Interactions entre agents économiques qui s'effectuent sans transaction sur le marché.

Leurs effets engendrent des répercussions sans qu'il y ait échange ou contrepartie monétaire.

=> IL FAUT DONC **INTERNALISER LES EXTERNALITES**

3.1 - Approches économiques néoclassiques et libérales

Soutenabilité faible

25

- **PARADIGME DE L'ÉCONOMIE CLASSIQUE ET LIBÉRALE :**

- L'économie engendre des externalités
 - Négatives: dégradations, raréfaction des ressources, pollutions, et
 - Positives : bien être, dépollution...,
 - il suffit de les intégrer (internaliser les externalités) et les agents économiques ayant un comportement rationnel géreront l'environnement.
- Le marché régule,
 - il suffit de donner un prix aux ressources.
 - Le système des prix donne les valeurs qui permettent les rapports d'échange.
 - La monnaie est l'étalon (du bien-être).

Internaliser les externalités : Plusieurs courants

26

1. **Donner un prix aux effets externes**

négatifs : pollution, surexploitation....

positifs : purification des eaux par les systèmes naturels comme les marais, paysages façonnés par le paysan qui offre un service non rémunéré,...

2. **Donner un prix aux ressources qui étaient jusque là gratuites**, les intégrer dans le calcul économique: évaluation économique, monétaire

3. **Donner des droits de propriété** sur les ressources naturelles.

(a) Internaliser par des Taxes et des Redevances (Pigou, 1920)

27

- Taxer l'émetteur va supprimer les externalités (Taxe pigouvienne).
 - Paiement pris en charge par l'émetteur (Pollueur/ Payeur)
 - Paiement en partie pris en charge par l'État
 - par des subventions à des technologies propres et
 - par des taxes collectives pour la dépollution ou la protection.

(a) Internaliser par des Taxes et des Redevances

28

Critique de l'approche

- *La taxe sera-t-elle suffisante pour limiter la pollution ?*
- *Peut-on mettre un contrôleur derrière chaque pollueur ?*

(b) Internaliser en donnant un prix aux Ressources Naturelles

29

Les ressources non-marchandes deviennent marchandes

- Pour les ressources renouvelables qui étaient gratuites les faire payer (eau, soleil, vent, etc.)
- Pour les ressources non renouvelables, le stock étant limité, gérer leur utilisation et leur disparition et augmenter leur prix (via le marché) jusqu'à ce que le progrès permette de trouver des ressources de substitution.

(c) Internaliser par le droit de propriété

30

- On ne peut pas toujours fixer un prix du marché aux RN et le système de taxe est trop contraignant et implique un contrôle étatique.
- ⇒ La solution : Il faut aussi qu'il y ait une appropriation des ressources, car c'est dans ce cas (quand elles leur appartiennent) que les hommes les gèrent bien.

(c) Internaliser par le droit de propriété

31

➤ Coase (1960)

Ce n'est pas la peine de faire intervenir l'État, il faut favoriser la négociation entre

l'émetteur (A) => le récepteur (B)

A peut verser à **B** une indemnisation des dommages subis, ou **B** peut payer **A** pour l'empêcher de nuire ou de détruire (de façon préventive)

Tout dépendra du droit de propriété :

- Si B possède la propriété, A devra payer pour compenser les dommages
- Si A possède la propriété sur l'Environnement, B devra payer pour l'empêcher de nuire.

(c) Internaliser par le droit de propriété

Critique de l'approche

32

L'approche de Coase laisse entendre qu'il n'y a pas de coûts de transaction dans la négociation.

=> Dales (1968) : Échange de droits de propriété : Permis négociables (« Droit à polluer »)

Soit respect de la norme,

Soit achat de droit à polluer (rejets polluants),

Les permis peuvent être échangés, selon l'offre et la demande.

Mais selon quel principe va-t-on attribuer les droits à polluer ?

(c) Internaliser par le droit de propriété

33

La « Tragédie des biens communs »

(the tragedy of the commons, G. HARDIN, 1968)

L'absence de règles de propriété fait que la rationalité individuelle est en conflit avec l'intérêt collectif

=> Ce qui conduit à la surexploitation des biens communs.

Rivalité : l'action des uns a une répercussion négative sur les autres. Les ressources renouvelables sont épuisables par surexploitation.

=> Les ressources en «non-propriété », en fait en accès libre (ce qui n'est pas la «propriété collective ») s'épuisent par surexploitation et/ou pillage..

(c) Internaliser par le droit de propriété

34

La « Tragédie des biens communs » : Quelles solutions proposées par G.Hardin?

=> Il faut définir des droits de propriété pour que les acteurs prennent soin de leurs biens : il y aura alors gestion et échange. L'environnement (la biodiversité, etc...) a alors les caractéristiques d'un bien économique.

=> Il faut une institution de régulation (*mutual constraints, mutually agreed upon*).

Bilan : La soutenabilité faible

35

- On gère les services de la nature, comme n'importe quel bien ou capital
K humain = K naturel = K manufacturé
- On peut compenser la perte des ressources par le capital, le progrès technique, des biens manufacturés (tout est substituable)
- Les ressources naturelles constituent un capital naturel. Le K naturel a une fonction d'utilité, et est un facteur de production.

Bilan : La soutenabilité faible

36

Exemples :

- On utilise les CFC, mais on investit dans la recherche pour créer des nouveaux boucliers contre les UV.
- Si un site naturel est détruit, on peut le reconstruire, tout dépend des moyens financiers (on ira vers la construction d'une réversibilité coûteuse mais possible) ex : la Camargue restauration artificielle de la nature,...

Bilan : La soutenabilité faible

37

Notion fondamentale : Maintenir la croissance (donc les revenus) qui est un potentiel de bien-être

- Maîtriser la croissance démographique
- Favoriser le changement technique
- Tarification des ressources en fonction de leur rareté relative
- Maintenir à un niveau approprié le stock de ressources rares
- Doit se concevoir à l'échelon planétaire

Bilan : La soutenabilité faible

38

Réponse => L'Économie des Ressources Naturelles

- Il s'agit de gérer la vitesse d'utilisation des ressources pour ne pas entraîner leur disparition.
- La substituabilité n'est pas automatique, le coût est technologiquement connu.
- Il faut optimiser l'exploitation des RN pour maintenir la production et éviter la croissance 0.
- Le terme *Ressource* : donne une valeur d'utilité, les ressources naturelles rentrent ainsi dans la sphère économique.

Bilan : La soutenabilité faible

39

- Les néoclassiques « durables » (croissance durable) veulent atteindre l'équité intergénérationnelle donc il cherche un rythme d'exploitation qui permette la reproductibilité du système.
- Pour eux cela passe par l'amélioration des techniques : nouveaux traitements, créer de nouvelles techniques plus propres (énergies renouvelables), créer de nouvelles ressources (OGM) , créer des nouveaux moyens de recyclage, etc.
- Et des investissements : *Green New Deal* (PNUE, 2009)

Bilan : La soutenabilité faible

40

- *L'Homo œconomicus* est un homme « libre » (faible racine, autonome,...) dans une rationalité de l'échange.
- Il ne croit ni à l'irréversibilité des problèmes d'environnement et des processus écologiques (la nature bouge et s'adapte), ni à l'altruisme (les hommes sont d'abord menés par leurs rationalités propres et leurs intérêts.)
- L'environnement ne doit pas être perçu comme un ensemble de contraintes écologiques.

La soutenabilité faible : Application aux projets de développement: L'analyse coût/ avantage

41

- **Donner une valeur aux biens environnementaux** et comparer l'utilité d'un projet en comptabilisant les valeurs de ces biens:
 - Valeur d'usage directe (d'un bien ou service d'environnement)
 - Valeur d'option : valeur d'usage futur (pour 1 individu)
- **Le taux actualisation est toujours positif** : les agents économiques ont une préférence pour le présent puisqu'il ne peuvent pas connaître la préférence des générations futures.

3.2- La soutenabilité forte

42

- Des ressources naturelles ne pourront être remplacées : tous les biens ne sont pas substituables: les espèces qui disparaissent, les écosystèmes « régulateurs ».
- Des ressources apportent du bien-être qui n'est pas réductible à la logique marchande: beauté des sites, sérénité,...
- Le progrès technique a des limites.
- La préférence des générations futures est difficile à connaître, il faut être précautionneux.

Spécificité des problèmes environnementaux

43

- ***Irréversibilité***
 - extinction d'espèces, prélèvement des stocks, impossibilité de reconstitution d'un milieu, d'un processus vital,...
- => Prise en compte du temps, du long terme**

Spécificité des problèmes environnementaux

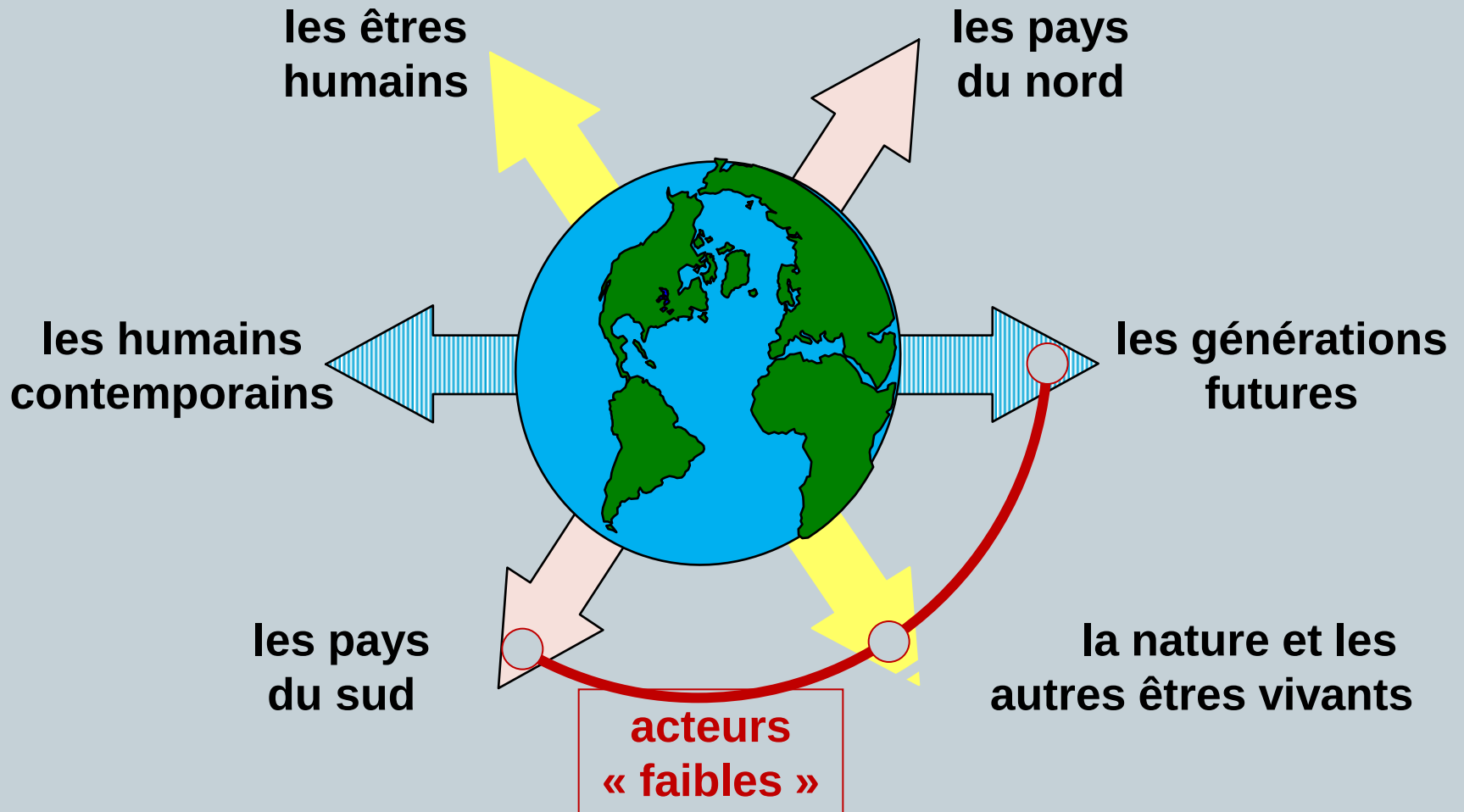
44

Incertitude

- La rareté des ressources, leur valeur à long terme
- Les conséquences des pollutions
- Le progrès technique
- La capacité à la substitution
- Les préférences des générations futures.

Le développement durable pour qui ?

45



3.2- La soutenabilité forte

46

- ⇒ **Investir sur la caractérisation des biens environnementaux et sur la détermination de leurs fonctions et de leurs valeurs pas uniquement marchandes.**
- ⇒ **Inventer des règles de gestion nouvelles.**
- ⇒ **Appliquer un principe de précaution.**

3.2- La soutenabilité forte

47

Mettre au point des systèmes de Régulation

- Mettre en place des mécanismes institutionnels de prise de décision plus efficaces : local ? global ? multi-acteurs ? (gestion patrimoniale, gestion locale, institut mondial de régulation, médiations,...)
- Réglementer strictement les risques pour l'environnement ou les espèces et espaces menacés.
- Créer des normes sur les produits pour ne pas mettre en danger l'environnement : Normes de production et d'exploitation : émissions polluantes, pratiques d'exploitation (pêche, agriculture, forêt,...)
- Créer des labels : en aval des normes. Avec des organismes qui vérifient les règles de production vis à vis de l'environnement.
- Modifier les taux d'actualisation des projets de développement

3.2- La soutenabilité forte

48

Plusieurs courants sont dans une logique de soutenabilité forte :

- des courants économiques,
- des courants socio-économiques et néo-institutionnels,
- des courants gestionnaires,
- des courants bioéconomiques ou écoénergétique.
- Mais aussi des courants qui réfutent les approches économiques pour traiter la question.

La soutenabilité forte:

(i) Approche économique de l'École de Londres

49

Calculer la valeur économique totale de l'environnement

- Problème difficile d'additionner et de calculer le stock « d'actif naturel » :
 - ❖ Si la quantité de forêt augmente mais les réserves de pétrole diminuent ? Si la quantité de CO2 diminue mais de SO2 augmente ?
 - ❖ ils choisissent de **rester sur une utilisation de valeurs monétaires** mais en intégrant de nouvelles méthodes de calcul.

(i) L'Ecole de Londres

50

- Intégrer les effets irréversibles et modifier les taux d'actualisation
- Développer les indicateurs d'environnement, de développement durable : souligner les tendances
- Intégrer des valeurs de non-usage : legs, valeur d'existence,...
- Développer les méthodes d'évaluation contingente.

David Pearce, *London Environmental Economics Center*;
E.B. Barbier.

(i) L'Ecole de Londres

51

Méthode d'évaluation contingente

Ce qu'un échantillon d'individus est prêt à payer pour préserver un bien environnemental.

- Prêt à payer pour éviter le désagrément (ou le dommage)
- Prêt à recevoir pour accepter le désagrément (ou le dommage).

Biais dans les calculs : sur le procédé, l'information, free-rider, prix hypothétique.

La soutenabilité forte : (ii) Les courants socioéconomiques et néo-institutionnalistes

52

- ⇒ Il existe des modes de gestion commune (communautaire, traditionnelle, collective...) des ressources et des espaces, qui ne reposent ni sur l'appropriation privée, ni étatique et qui sont efficaces, le plus souvent ce sont des modes de gestion locale. Car nombreux cas où l'appropriation marchande ou de l'État produit un gaspillage des ressources et une dégradation des espaces (plus de règles de gestion à long terme, ou désappropriation)
- ⇒ *S'appuyer sur ces connaissances (Cf. E. Ostrom, et en France les approches patrimoniales : H. Ollagnon, J. Weber, De Mongolfier, etc.)*

La soutenabilité forte: (iii) L'Économie écologique

53

Rupture

- Il faut un rapprochement entre sciences du vivant et sciences sociales car il y a coévolution : le processus économique modifie le milieu naturel et inversement.
- Il faut un autre mode de comptabilité.
- Il faut également créer de nouvelles formes d'organisation.

La soutenabilité forte: (iii) *Ecological Economics*

54

- Le capital naturel « critique » doit être transmis aux générations futures, elles ne peuvent s'en passer.
- On reste sur des logiques économiques
- Comment mesurer le « capital naturel » ?
- Ressources naturelles et services environnementaux
 - ❖ Diffèrent les uns des autres par des caractéristiques écologiques.
 - ❖ Diffèrent par les jeux d'acteurs qui les concernent.
 - ❖ Diffèrent par les modes de régulation auxquels ils sont soumis ou en cours de négociation.

(iii) *Ecological Economics*

55

- Comment appliqué une « gestion normative sous contrainte » (Passet, 1996)
 - ❖ Déterminer les limites de l'exploitation des RN (niveau norme 1)
 - ❖ Répartition des contraintes au sein de la société de façon « équitable » (niveau norme 2)
 - ❖ Préciser les institutions qui permettent aux acteurs économiques de prendre des décisions optimales en fonction des contraintes (niveau norme 3)
- Difficultés
 - ❖ Pb de détermination des seuils écologiques
 - ❖ En univers controversé
 - ❖ Causes, conséquences, responsabilité
 - ❖ Dommages environnementaux pas directement perçus
 - ❖ Intérêts contradictoires, absents (les générations futures, ..exclus ?, portes paroles ?)

(iii) L'Économie écologique

56

- Approche « bio-économique » : déterminer les limites quantitatives à l'exploitation des RN : optimisation gestion du K naturel dans le long terme (cf. foresterie, et *maximum sustainable yield*), Pb : Bioéconomie globale.
- Analyse « écoénergétique » : mesurer les phénomènes économiques en termes de rendement énergétique : permettra d'évaluer le gaspillage énergétique des activités et d'évaluer leur soutenabilité (en référence à un rendement thermodynamique)
- Faire des comptabilités « vertes » et locales

Ecole française et bioéconomie: R. Passet (1979), S. Faucheux

Ecole américaine : R. Costanza et al. (1997), H. Daly, C. Perrings,
International Society for Ecological Economics et revue *Ecological Economics*

(iv) La soutenabilité forte et domaine du Droit

57

⇒ **Le principe de précaution (O. Godard)**

L'absence de certitude scientifique ne peut seule justifier de retarder des actions destinées à éviter des dommages potentiellement importants ou irréversibles envers l'environnement.

Inverser le principe de la preuve

(v) Soutenabilité forte

Empreinte écologique (*Ecological Footprint*)

58

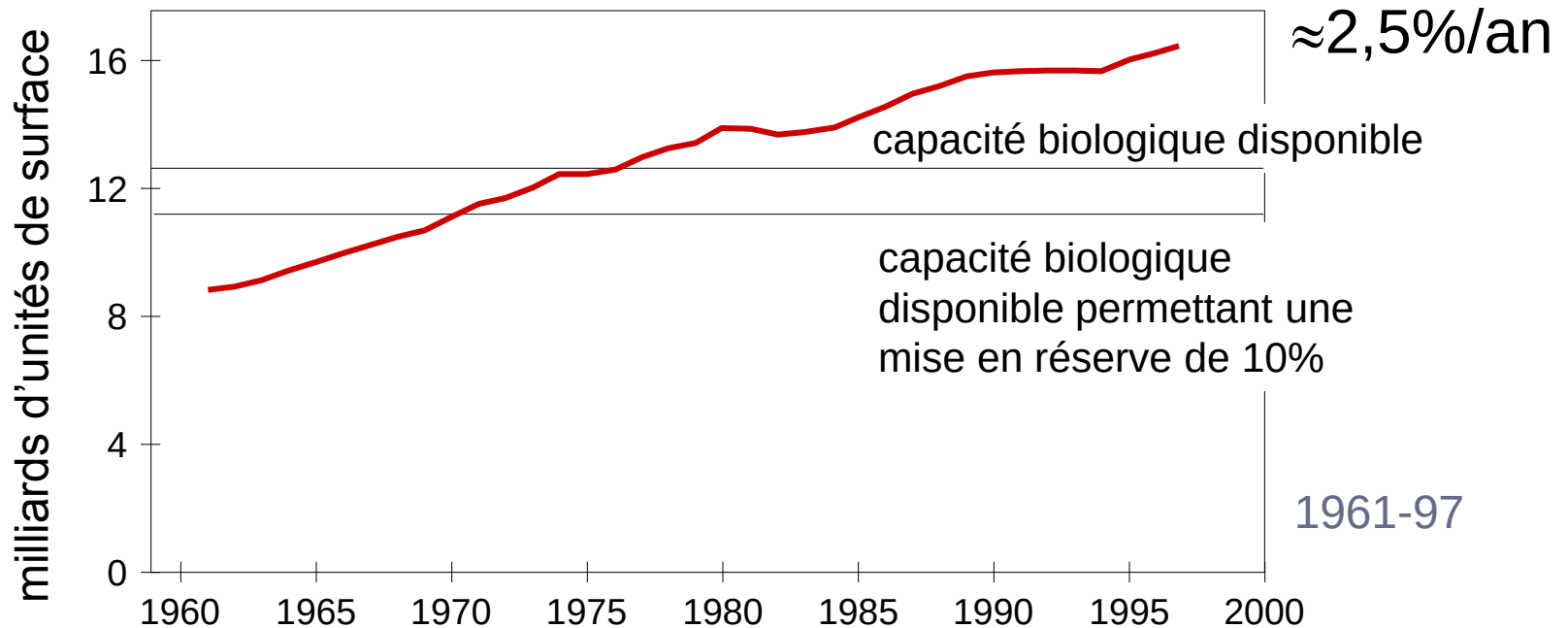
- L'empreinte écologique met en relation la consommation d'aliments, de matériaux et d'énergie d'une population avec la surface terrestre ou marine biologiquement productive nécessaire pour produire les ressources consommées et pour absorber les déchets résultant de cette consommation.

William Rees, M. Wackernagel (1996)

Du global au local : (v) l'empreinte écologique

59

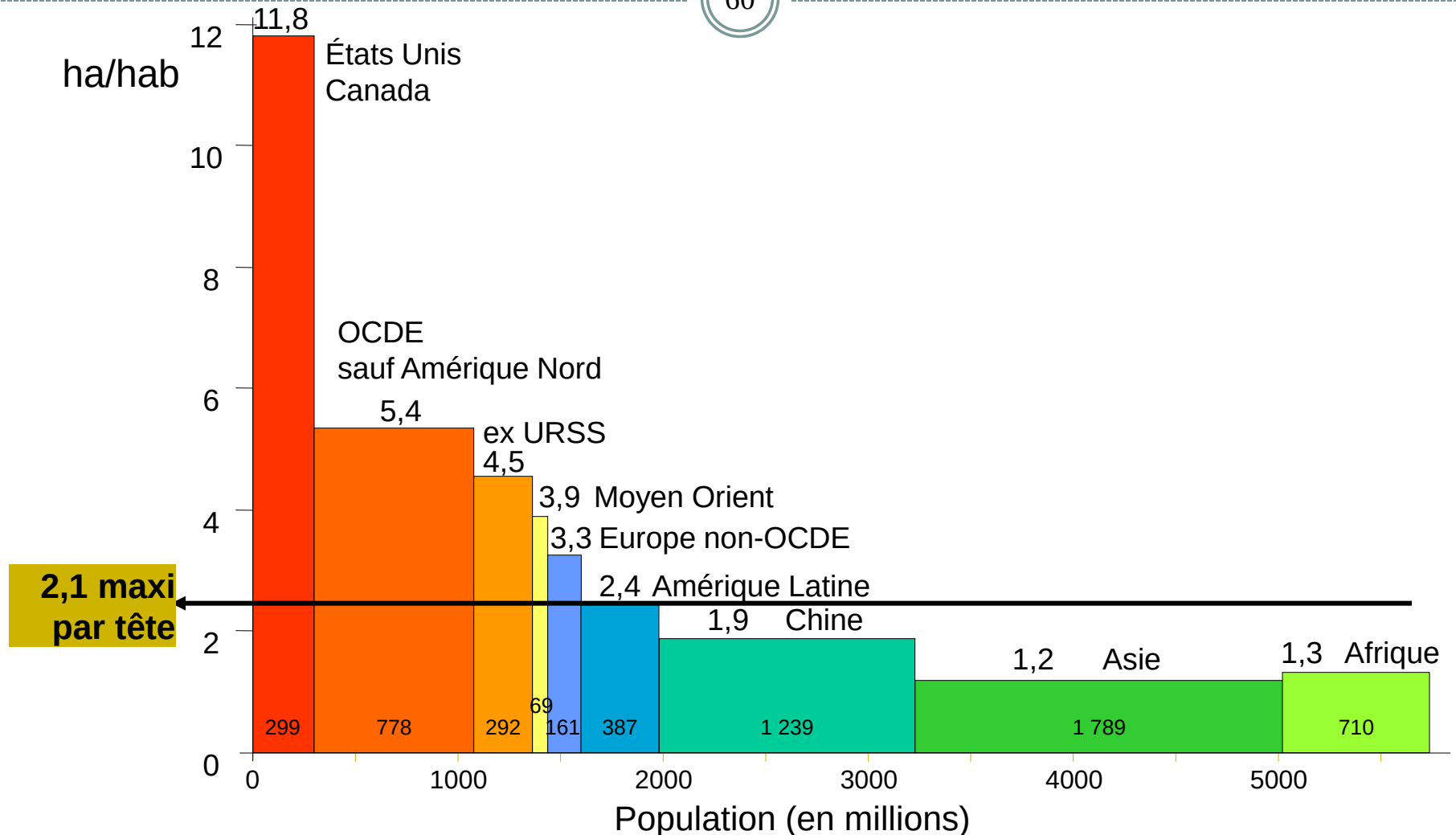
L'empreinte écologique met en relation la consommation d'aliments, de matériaux et d'énergie d'une population avec la surface terrestre ou marine biologiquement productive nécessaire pour produire les ressources consommées et pour absorber les déchets résultant de cette consommation.



La pression sur l'environnement augmente rapidement. Il convient de découpler croissance économique et consommation des ressources.

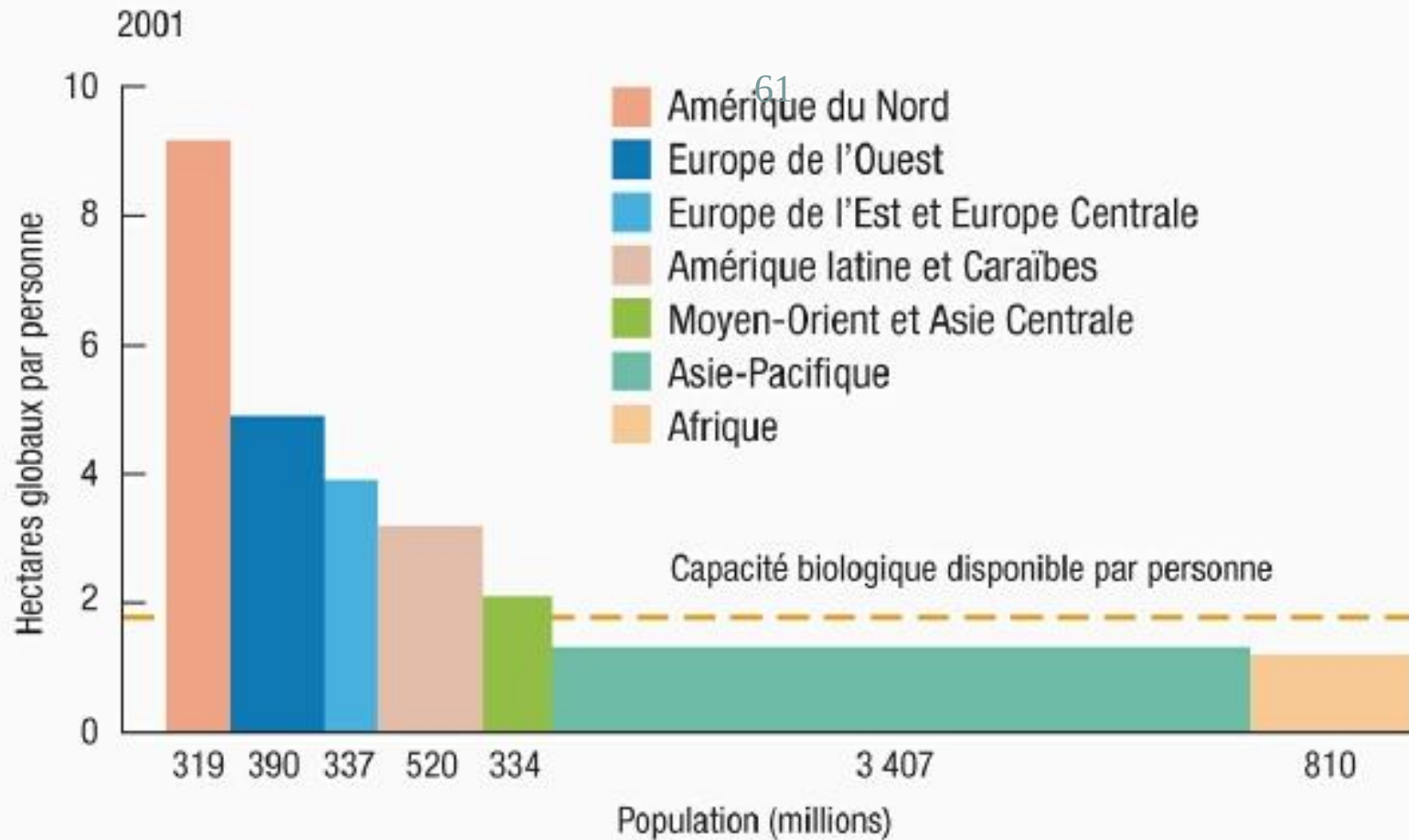
empreinte écologique par tête il y a 20 ans (1996)

60



(Source WWF, Living Planet Report 2000)

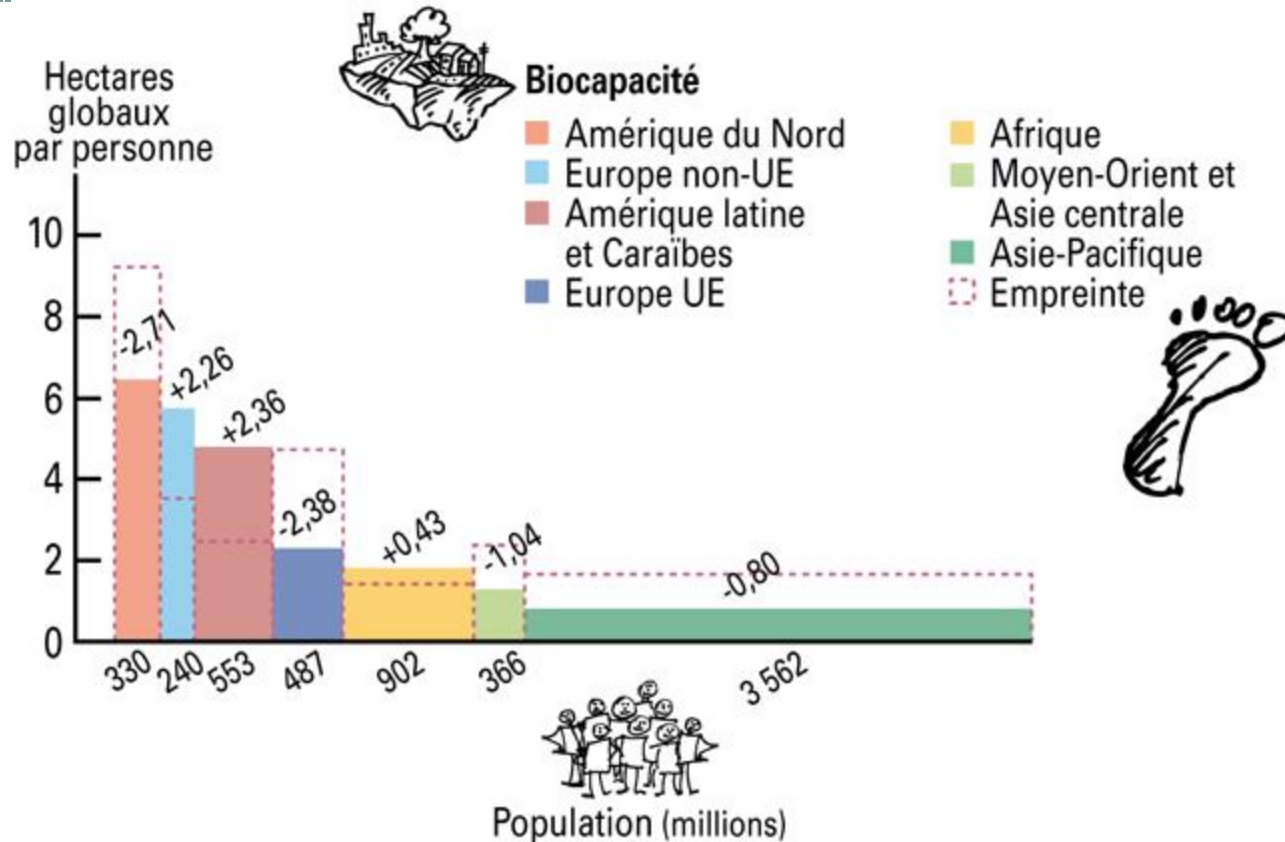
Empreinte écologique par région



Rapport Planète vivante, WWF 2005.

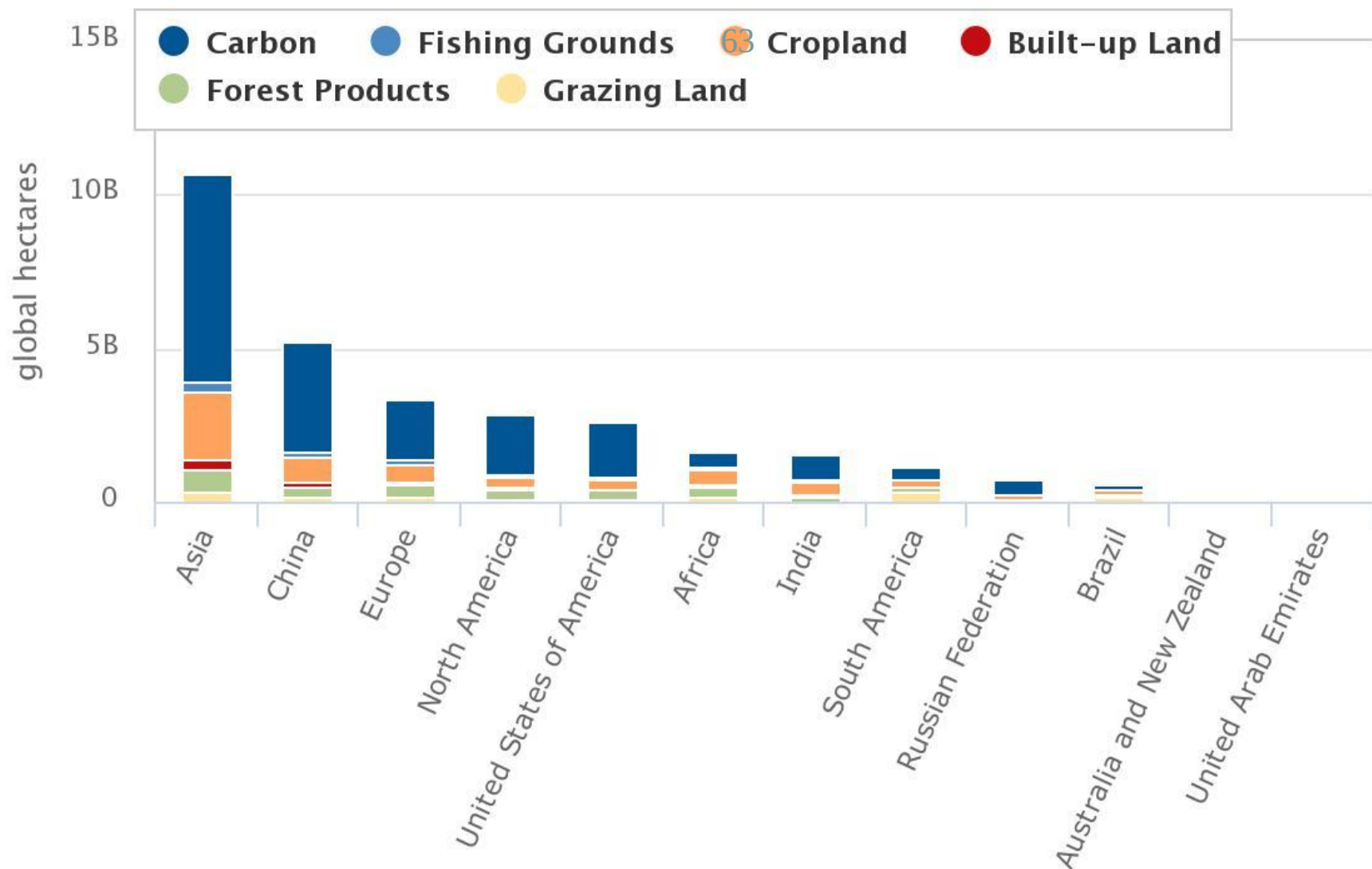
http://www.wwf.fr/rpv2004/index.php?page=indice_1.html

BIOCAPACITÉ ET EMPREINTE ÉCOLOGIQUE PAR RÉGION, 2005



Source : « Rapport Planète Vivante 2008 », WWF, Global Footprint Network et ZSL Living Conservation, 2008, p. 17.

Ecological Footprint of Countries 2016



Global Footprint Network, 2019 National Footprint Accounts

(vi) La Gestion Stratégique de l'environnement

64

- ▣ Construire une prise en charge de notre responsabilité quant à l'état des systèmes écologiques. C'est un problème d'action stratégique.
- ▣ Agir en regard des résultats sur l'état des systèmes écologiques et clarifier les situations réelles de gestion de l'environnement d'un point de vue socio-économique et politique : Gestion intentionnelle/ Gestion effective
- ▣ (Mermet, 1992; Leroy, 2006,...)

Soutenabilité forte(vii) croissance « 0 »,Décroissance

65

- Club de Rome 1972 : Rapport Meadows & Forrester « The limits to growth » (Halte à la croissance).
Insiste sur le caractère « fini » des RN, il faut un **état stationnaire** car la production actuelle transforme la nature au détriment du futur.
Solution : Forte intervention de l'État, renforcement des institutions mondiales.
- Décroissance (S. Latouche) : des indicateurs alternatifs au PIB (IDH, empreinte écologique,...) allier comportements et initiatives individuels et actions collectives

(vii) Décroissance et approches sociales du DD

66

- Refuser le développement pour un autre progrès social : La décroissance (Latouche)
- Bien-être des individus pas seulement biens et revenus, mais aussi leurs capacités (*capabilities*): caractéristiques perso, biens possédés, conditions socioculturelles d'existence (A.K. Sen)
Voir : Écologisation du concept de capabilité (Flipo F., NSS, 2005)
- Retour aux sources de l'Eco-développement (post-keynésiens) (Berr E., 2009): production pour les besoins essentiels, répartition des richesses (d'abord aux moins aisés) : planification participative, à plusieurs échelles (démocratie technique et contrôle social de la technique, créer de l'emploi et de la prudence environnementale)

La soutenabilité forte(viii) « Deep Ecology »

67

- Trouve ses appuis dans l' **éthique environnementale**
- Valeur intrinsèque objective de la « nature »
- Les activités humaines ne doivent pas porter préjudice aux activités des autres espèces.
- => Il faut l'arrêt immédiat des activités humaines préjudiciables à l'environnement à long terme.
- La nature importante par sa simple existence
- La « nature » a des droits sur l'homme (Bio-centrique).
- Politiques de conservation strictes et limitation de la croissance démographique.

(Arne Naess, 1973)

Conclusion: Des cadres théoriques.... aux dispositifs de gestion



DISTINGUER : THÉORIES, INSTRUMENTS, DISPOSITIFS DE GESTION.

1- DES CADRES THÉORIQUES QUI CADRENT LES ORIENTATIONS

2- DES INSTRUMENTS QUI SE MULTIPLIENT MAIS UNE MISE EN PERSPECTIVE THÉORIQUE RAREMENT CLARIFIÉE QUI S'AVÈRE AUJOURD'HUI NÉCESSAIRE,

3- UN MANQUE D'ANALYSE DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA THÉORIE ET DE SES INSTRUMENTS ET DONC DE L'ÉVALUATION DES DISPOSITIFS QU'ILS ONT CONTRIBUÉ À CONSTRUIRE, EN PARTICULIER PAR RAPPORT À LEUR EFFICACITÉ ENVIRONNEMENTALE.